



Les services en ligne

Pour vos démarches simplifiées,
un accueil internet sécurisé 24h/24

Avec votre code d'accès personnel,
vous pouvez :

- Prendre un rendez-vous.
- Poser des questions grâce au service «mes messages».
- Consulter un paiement santé, famille, logement, action sociale...
- Faire une demande de PPA, de RSA, d'allocation logement, de retraite, de carte européenne d'assurance maladie, de relevé de carrière...
- Disposer en ligne d'attestations de paiement, attestations de droit, attestations fiscales...
- Déclarer l'embauche d'un salarié, un accident du travail, un changement de situation ou d'adresse.
- Consulter et régler vos factures par prélèvement, par téléversement ou par ordre de virement.
- Télécharger des imprimés, effectuer des simulations...
- Envoyer directement un document par le service «envoyer un document».

Pas encore de code personnel ? Vous l'obtenez
directement par mail ou sms en vous inscrivant sur
limousin.msa.fr

*Une assistance internet est disponible pour toute
question liée à l'utilisation des services en ligne :
problème de connexion, aide à l'inscription, difficulté
d'accès...*

*Tél. 05 56 01 98 81 du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.
Mail : assistance.internet@sud-ouest.msa.fr*



Nous écrire

Vous souhaitez nous adresser
un courrier ?

Une seule adresse postale :

MSA du Limousin
Impasse Sainte Claire
87041 LIMOGES CEDEX 1



Pour être sûr(e) de recevoir
les documents de la MSA

- N'oubliez pas de signaler tout changement de situation ou d'adresse postale.
- Assurez-vous que votre boîte à lettres est accessible et que vos coordonnées sont identifiables par le facteur.
- Pensez aussi à actualiser votre adresse électronique dans votre espace privé internet pour recevoir l'information par mail.

conception service communication MSA Limousin - 03 -2019 - crédit photos CCMSA 06/2015 - Ne pas jeter sur la voie publique



vous accompagner

Contactez votre MSA



limousin.msa.fr



L'essentiel & plus encore



Le rendez-vous permet de préparer votre dossier et de vous apporter une réponse complète et personnalisée.

Avec rendez-vous

Dans un point d'accueil

EN CORREZE

- A TULLE, Champeau, jeudi de 8h30 à 16h30 sans interruption.
- A BRIVE, ZI Cana ouest, rue J. Bouchet, lundi, mardi, jeudi de 14h à 16h30.
- A USSEL, Maison de Santé Usselloise, 20 rue du Général Prouzergue, mercredi de 14h à 16h30.

EN CREUSE

- A GUERET, 28 Avenue d'Auvergne, mardi de 8h30 à 12h15 et de 13h15 à 16h30. Jeudi de 8h30 à 16h30 sans interruption.
- A AUZANCES, Maison du Département, 2ème et 4ème jeudi du mois de 9h à 12h et de 14h à 16h30.
- A AUBUSSON, Esplanade C. De Gaulle, La Passerelle, jeudi de 9h à 17h sans interruption.
- A LA SOUTERRAINE, Maison de l'Emploi et de la Formation, Place Joachim du Chalar, mardi après-midi de 14h à 16h30.

EN DORDOGNE

- A NONTRON, 24 rue Carnot, mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

EN HAUTE-VIENNE

- A LIMOGES, 1 Impasse Sainte Claire, jeudi de 8h30 à 16h30 sans interruption.
- A BELLAC, Maison des associations, 9 rue de Chanzy, mercredi de 14h à 16h30.
- A SAINT YRIEIX LA PERCHE, Maison du Département Antenne du Chatain, 16 bis rue du Chatain, mardi de 9h à 12h30 et de 14h à 16h30.
- A SAINT GERMAIN LES BELLES, Bureau de poste, 2 Avenue du Remblai, 1er mercredi du mois de 9h à 12h30 et de 14h à 16h30.
- A ORADOUR SUR VAYRES, Mairie, 2ème et 4ème jeudi du mois de 9h à 12h30 et de 14h à 16h30.

Sans rendez-vous

Le visio accueil

En plus des structures d'accueil propres à la MSA, des Visio-accueil sont installés au sein des Maisons de Services au Public / France Services. Ces structures vous permettent d'être en relation directe avec un téléconseiller MSA par vidéo-conférence. Guidé(e) sur place par un agent d'accueil, vous pouvez effectuer de nombreuses démarches en ligne, et bénéficier d'un accompagnement. Des visio-accueils sont disponibles le mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h.

La visite à domicile

Un conseiller ou un travailleur social peut se déplacer chez vous si la situation le nécessite.

L'accueil téléphonique au 05 44 00 04 04

Nos lignes sont ouvertes le lundi de 8h30 à 17h sans interruption. le mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h15 à 17h. Fermeture le jeudi à 15h30.

Téléphoner malin !

Pour gagner du temps, appelez aux «heures creuses» : du mardi au vendredi entre 8h30 et 9h30 et entre 13h30 et 14h30.



L'application mobile «ma MSA & moi»

Vous êtes équipé d'un smartphone de type Apple ou Android ? Découvrez l'application mobile de la MSA. Simple et gratuite, elle permet de suivre l'actualité de la MSA, d'effectuer une simulation de droit à une couverture santé complémentaire (CMU-C ou ACS) et elle permet aux particuliers adhérents de consulter leurs paiements et remboursements.

Sans rendez-vous

EN CORREZE

- A TULLE, Champeau, lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h15 à 17h.
- A BRIVE, ZI Cana ouest, rue J. Bouchet, lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h30.
- A USSEL, Maison de Santé Usselloise, 20 rue Général Prouzergue, mercredi de 9h à 12h30.

EN CREUSE

- A GUERET, 28 Avenue d'Auvergne, lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h15 à 17h.
- A AUBUSSON, Esplanade C. De Gaulle, La Passerelle, lundi, mardi et vendredi de 8h30 à 12h30.
- A LA SOUTERRAINE, Maison de l'Emploi et de la Formation, Place Joachim du Chalar, mardi matin de 9h à 12h30.

EN DORDOGNE

- A NONTRON, 24 rue Carnot, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. Fermeture le dernier jeudi de chaque mois.

EN HAUTE-VIENNE

- A LIMOGES, 1 Impasse Sainte Claire, lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h15 à 17h.
- A BELLAC, Maison des associations, 9 rue de Chanzy, mercredi de 9h à 12h30.
- A SAINT YRIEIX LA PERCHE, maison du Département - Antenne du Chatain, 16 bis rue du Chatain, vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 16h30.

Prenez rendez-vous directement sur votre espace privé ou par téléphone au 05 44 00 04 04